

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

#### DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE "LA LUNE ENCHANTEE" PAR LA COMPAGNIE LES SOURIS DANSENT AUX BIBLIOTHEQUES OUEST ET EST LE SAMEDI 14 MARS 2020 A 11H ET 15H AINSI QU'A LA BIBLIOTHEQUE SUD LE SAMEDI 21 MARS 2020 A 11H DÉCISION N° AU-19-390 EN DATE DU 28 OCTOBRE 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de la Compagnie Les souris dansent représentée par Monsieur Florent GABRIEL, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 28, rue de Lagny, 75020 PARIS, le samedi 14 mars 2020 à 11h à la Bibliothèque Ouest et à 15h à la Bibliothèque Est ainsi que le samedi 21 mars 2020 à 11h à la Bibliothèque Sud, situées à Vincennes

#### DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la Compagnie Les souris dansent représentée par Monsieur Florent GABRIEL, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 28, rue de Lagny, 75020 PARIS, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « La lune enchantée », le samedi 14 mars 2020 à 11h à la Bibliothèque Ouest et à 15h à la Bibliothèque Est ainsi que le samedi 21 mars 2020 à 11h à la Bibliothèque Sud, situées à Vincennes dont le coût est fixé à huit cents euros (800,00 € T.T.C.) les trois représentations ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20191028-Imc1H6784H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2019

Date de Publication : 28/10/2019

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

## Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20191028-lmc1H6784H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2019

Date de Publication : 28/10/2019